

31 mars 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville s'engage pour le commerce de centre-ville

Gil Avérous, maire de Châteauroux et président de Châteauroux Métropole a présenté aux commerçants, réunis en assemblée générale de l'association des commerçants « Les boutiques de Châteauroux », les actions fortes qu'il entend mener pour contribuer, avec tous les acteurs, à la dynamisation du centre-ville.

Les actions initiées depuis mars 2014

En préambule, Gil Avérous a tenu à rappeler aux commerçants toutes les mesures prises depuis son élection, conformément aux promesses de campagne :

Contribuer au dynamisme commercial :

- Recrutement d'un manager du commerce et prise en charge de son salaire avec la C.C.I. en lieu et place de l'association des commerçants.
- Lancement de la construction de la résidence Exelmans dont l'enseigne phare sera inaugurée le 27 avril.

Faciliter le stationnement :

- Mise en place de la « Super carte » de stationnement, avec l'extension de la gratuité de 45 mn à 1h le matin et l'après-midi, soit 2h par jour, avec possibilité de compléter par monnaie.
- Abaissement du seuil minimal autorisé dans les parcmètres pour obtenir un ticket : 50 centimes pour 22 minutes en zone hyper-centre et 20 centimes pour 15 minutes en zone orange (contre 1 € auparavant).
- Maintien de la gratuité des 30 premières minutes de stationnement dans les parkings en ouvrage.
- Lancement de l'opération des super-jetons, en partenariat avec l'association « Les boutiques de Châteauroux », permettant aux commerçants d'offrir le stationnement aux clients contre des achats.

Rendre le centre-ville accessible et harmonieux :

- Réaménagement du parking Jean-Jacques-Rousseau pour faciliter les conditions de stationnement et inversion du sens de circulation de la rue.
- Adoption d'une charte de l'espace urbain pour harmoniser les aménagements du centre-ville (mobilier haut de gamme).
- Réaménagement du square Saint-John-Perse (suppression d'un arbre) pour augmenter la visibilité d'une nouvelle surface alimentaire dont l'ouverture est prévue courant mai.
- Végétalisation de la place de la République et de rue de La Poste piétonne par la mise en place de bacs à orangerie avec arbustes.
- Nouvel éclairage de l'hôtel de ville et des arcades de l'îlot Molière.

Animations du centre-ville :

- Tenue d'un grand événement par mois.

Faire vivre le cours Saint-Luc

Parallèlement à ces actions, la Ville engage un grand plan de redynamisation du cours Saint-Luc :

- Acquisition de l'ancienne cafétéria Casino et de l'ancien opticien Gabrini pour y aménager la maison des seniors, l'association « 55 et plus » (plus de 1 100 adhérents), l'office des personnes à la retraite, le service de portage de repas à domicile et le service de téléassistance.
- Installation d'un contrôle d'accès par bornes électriques pour éviter la circulation intempestive et sécuriser l'espace.
- Réfection de l'éclairage, qui a été fortement renforcé.
- Installation d'une animation fixe avec le manège pour encourager les visiteurs à redécouvrir cet espace. 3 000 tours seront offerts d'ici l'été aux enfants des classes de maternelle.
- Ouverture à l'été 2016 d'un nouveau service : point clientèle du service des eaux de l'Agglomération.

Avec toutes ces actions, la Ville souhaite accompagner les commerçants présents dans le cours Saint-Luc et contribuer à son renouveau.

2016, l'année de lancement des grands projets

Depuis le début de l'année 2016, des travaux d'envergure ont été lancés dans le Vieux Châteauroux avec la rénovation des rues Dauphine, Jean-Lauron et Descente de ville. D'autres actions sont à venir :

Stationnement

- Extension de la zone hyper-centre, permettant l'utilisation de la super carte dans de nouvelles rues.
- Extension des 30 premières minutes gratuites à 1h dans les parkings en ouvrage.
- Renouvellement du parc des parcmètres, avec possibilité de payer par carte bancaire et smartphone.
- Création, rue Victor-Hugo, de quatre places arrêts 10 minutes gratuites, avec bornes de contrôle.
- Restructuration des parkings sous terrains pour une meilleure identification et un meilleur accès. Le parking République devient « Hôtel de ville », et le parking Saint-Luc s'appellera dans quelques mois « Centre-ville », avec la transformation de la sortie, rue Ledru Rollin, en entrée.
- Mise en place de nouveaux tarifs de stationnement par abonnement à destination des commerçants (soit 22,50 € / mois, 24h/24 7j/7, du lundi au vendredi, 16,50 € par mois du mardi au samedi, ou 18,75 € par mois du lundi au samedi + achat du badge d'accès à 16 €) soit une réduction de 50% par rapport au tarif normal.
- Modification de l'entrée du parking des Halles, avec accès direct depuis la place Monestier (actuellement en sortie).

Rendre le centre-ville accessible et harmonieux :

- Poursuite de la mise en lumière de la place de la République (colonnes de Rougemont, ancien hôtel de ville).
- Ouverture de la place Napoléon (avec mise en place d'un circuit napoléonien dont l'essentiel des étapes sera en centre-ville) et de la rue André-Lescaroux (ancienne impasse de l'Écho).
- Engagement d'une étude pour créer des places supplémentaires en restructurant les places La Fayette et Gambetta.